Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230223-DE20_2023-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 23 février 2023

L'an 2023 et le 23 février à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 9 février 2023.

Date de la convocation : 9 février 2023
Date d'affichage : 9 février 2023
Délibération N° 23-02-2023 / N°20
Etaient présents les membres en exercice : 84

Messieurs Jean-Marie Dufay, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Yves Petit, Maurice Soyez, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeysez,Hugues Legoux, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet , Alain Traisnel, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, François Coquart, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Françoise Simon, Chantal Dufresne, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 10
Membres ayant donné procuration : 5
Membres votants : 99

Absents : Pascal Coin, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Christian Delambre, Jean Bridel, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Roland Descamps, Eric Caron,

Absents suppléés : Hubert Morreel suppléé par Martine Thery, Vincent Lacroix suppléé par Pascal Glavieux, Luc Delaporte supplée par Francine Camus, Jean-Louis Cauvet supplée par Marilyne Hadj, Freddy Balavoine supplée par Claudine Victor, Frédéric Plaquet suppléé par Élisabeth Dufour,Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, Jean-Louis Lebas supplée par Joël Bray, Denise Tetelin suppléée par Muriel Sergier, Philippe Vanderbeken suppléé par Christophe Saudmont.
Absents excusés : Thomas Bonnelle, Eric Poulain, Magalie Jonard

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Serge Leu ayant donné procuration à Henri Cuvillier.

Secrétaire de séance : Dominique Coppin

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230223-DE20_2023-DE

Titre de la délibération : Soutien financier à l'association ARCADE

Monsieur le Vice-Président rappelle que depuis 2020, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois soutient la démarche de l'association ARCADE qui a pour objet d'accompagner dans les démarches administratives, de rencontrer les créanciers, d'accompagner dans les procédures judiciaires… les agriculteurs et commerçants qui rencontrent des situations financières mettant à mal leur structure.

Sur le territoire des Campagnes de l'Artois, l'association a accompagné 27 agriculteurs et 6 artisans rencontrant des difficultés de 2016 à 2021.

En 2022, l'association a également accompagné et soutenu 10 familles d'agriculteurs et autres ruraux.

Compte tenu du nombre de personnes accompagnées sur le territoire et afin de soutenir la démarche et suite à l'avis favorable du Bureau en date du 8 février 2023, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'attribuer pour l'année 2023 une subvention à l'association ARCADE de 3 000 €.

Le Président

Michel Seroux

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 09/03/2023 et publication ou notification du 09/03/2023